



Dispositif Entraide Ain

# ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE



PROJETS ELABORES EN PARTENARIAT AVEC LES  
EQUIPES DES ETABLISSEMENTS

C. COCOZZA  
Directrice Entraide Ain

Février 2019

# CREATION DE 3 DISPOSITIFS INNOVANTS

Issu d' un redéploiement à moyens constants

ITEP Thérèse Hérold

2016

Création du SASS

ITEP Paul Murlon

2015

HORS LES MURS

2017

POLE RESSOURCE

# Présentation du SASS



## Service d'Accompagnement et de Soutien à la Scolarité

- ➡ 9 places
- ➡ Pour des enfants âgés de 6 à 13 ans (avec ou sans dossier MDPH)
- ➡ Issus des écoles primaires des communes de proximité du site Thérèse Hérold
- ➡ Proposition d'accompagnement sur 1 an renouvelable 1 fois

# Le SASS (pour qui ?)

Quels enfants sont concernés ?



Prenons la situation de Samir 10 ans

Samir au regard de ses difficultés peut mettre à mal le groupe classe

L'équipe pédagogique de son école transmet ses inquiétudes et questionne les professionnels du SASS



**Constat**  
Samir est en souffrance à l'école, il est agité, en colère, inhibé, l'équipe pédagogique est démunie, les parents sont désappointés

Samir présente des difficultés d'apprentissage et/ou des troubles dans son comportement

# Le SASS (de décompression ?)

Comment l'application du dispositif se concrétise ?

L'équipe enseignante et la famille  
sollicitent le Sass

Pour intégrer Samir dans ce dispositif

Le plateau technique de l'ITEP en lien avec les  
enseignants, et la famille propose un projet  
d'accompagnement qui fixe les modalités d'intervention

Samir pourra intégrer le dispositif 3 demi-journées par  
semaine pour des séances éducatives, des enseignements  
pédagogiques et d'éventuelles évaluations de soin.



# Les objectifs du SASS

- ➡ Permettre à l'enfant d'être maintenu en milieu ordinaire
- ➡ Identifier les besoins de l'enfant et apporter des réponses adaptées (si nécessaire réalisation d'un dossier MDPH, indication d'orientation, etc...)
- ➡ Soutenir les équipes enseignantes
- ➡ Faire tiers entre l'école et l'élève
- ➡ Aider l'enfant à dépasser ses angoisses
- ➡ Soutenir et accompagner la famille dans l'identification de la problématique de l'enfant
- ➡ Mener des actions de prévention et d'intervention précoce



# Retour sur projet SASS

## ➡ Du côté des bénéficiaires

- ➡ 12 enfants ont bénéficié du dispositif
- ➡ 4 départs (2 déménagements, 1 admission en ITEP, 1 maintien en milieu ordinaire).
- ➡ 8 enfants bénéficient du dispositif à ce jour (projet Itep pour un jeune).

## ➡ Du côté des écoles

- ➡ 7 établissements scolaires ont été concernés
- ➡ 2 établissements scolaires n'ont pas contacté le Sass

# Dispositif Hors les Murs



Service d'accompagnement de jeunes sortants de l'ITEP dont la situation reste fragile ou qui sont sans solution

- ➡ 4 places
- ➡ Notification MDPH annonçant « Dispositif ITEP Hors les murs »

# HORS LES MURS

## de la théorie à la pratique

Quels jeunes sont concernés ?



Prenons la situation de Steven 16 ans

Steven a quitté l'ITEP et a regagné une formation en CFA à la rentrée

La demande d'orientation en Sessad n'a pas abouti faute de places

Après deux mois il a interrompu son contrat d'apprentissage avec son employeur...



Steven se retrouve en situation de rupture scolaire et ne bénéficie plus d'aucun soutien. La situation est critique ...

Avec le dispositif Steven peut prétendre à être aidé par le plateau technique de l'ITEP qui peut faire tiers et aider ce jeune fragilisé à poursuivre un cursus de formation.



# Les objectifs de HORS LES MURS

- ➡ Favoriser une logique de parcours par des actions ponctuelles
- ➡ Assurer la continuité du travail effectué en amont par l'ITEP
- ➡ Soutenir le jeune dans la scolarisation
- ➡ Faire médiation entre l'école, le jeune et l'employeur

# Présentation « Pôle Ressource »



## Unité d'Enseignement Externalisée Ouverte

- ➡ 10 places
- ➡ Pour des jeunes bénéficiant ou pas d'une notification ITEP
- ➡ Sur le collège de Secteur
- ➡ Accompagnement sur 3 mois pour les jeunes sans notification.

# Pôle Ressource de la théorie ...

Quels jeunes sont  
concernés ?

**Jérôme**  
12 ans  
Bénéficie d'une intégration à  
l'ITEP



Ses compétences lui  
permettent de bénéficier d'une  
scolarité ordinaire

**Lucas**  
15 ans  
Inscrit dans le collège de référence



Il présente toutefois des  
difficultés comportementales  
mettant en péril son parcours  
scolaire. L'équipe du Pôle  
Ressource est sollicitée

Lucas et Jérôme pourront bénéficier tous deux d'un accompagnement  
pédagogique et éducatif personnalisé au sein du collège par le biais des  
intervenants au Pôle Ressource .



# « Pôle Ressource » ...à la pratique

Jérôme  
(avec  
notification)

Comment cela se  
concrétise ?

Lucas  
(sans  
notification)

Tous deux sont élèves d'une  
classe ordinaire au Collège

En amont

Le projet  
d'accompagnement  
précise les modalités  
d'accueil du jeune

Ils ont accès sur des temps définis à  
un lieu Ressource au sein même du  
Collège

Ils sont accueillis par un Enseignant  
et/ou un Educateur Spécialisé du Pôle  
Ressource

En amont  
l'équipe du Pôle  
Ressource a été  
sollicitée par la  
Direction du  
Collège, l'adhésion  
du jeune et de la  
famille est  
recueillie  
Un projet est  
élaboré

# L'objectif du Dipositif « Pôle Ressource »

- ❖ Offrir un soutien et un accompagnement à la scolarité
- ❖ Favoriser le maintien d'une scolarité ordinaire
- ❖ Éviter les ruptures de parcours dues aux exclusions du système scolaire.
- ❖ Offrir un pôle ressource pour les familles, les jeunes et les enseignants

# Alors pourquoi l'élaboration de tels dispositifs?



## Pour les établissements ?

Etre acteur du changement sociétal qui s'opère en faveur d'une société inclusive

En étant

Force de proposition

## Force de proposition ?

Imaginer des passerelles entre les milieux ordinaires et les établissements

Optimiser la synergie des compétences et savoir faire

Mobiliser, convaincre les différents partenaires (EN-Financeurs) de l'intérêt des dispositifs



# En conclusion, il s'agit :



- ➔ D'un dispositif en lien direct avec la demande de l'utilisateur proposant des modes d'accompagnement diversifiés,
- ➔ de considérer l'individu comme un être unique qui évolue et auquel il n'est plus possible d'affecter un modèle unique d'accompagnement,
- ➔ de mettre les compétences et l'expérience des professionnels du secteur médico-social au service des jeunes issus du milieu ordinaire,
- ➔ de faire preuve de flexibilité, de réactivité, d'adaptabilité et d'inventivité pour proposer des alternatives aux accompagnements habituels,

# A méditer



▶ « Vivre sans exister est la plus  
cruelle des exclusions »

**Nous vous  
remercions  
de  
votre attention**